

■ **Inspection des finances du canton du Valais**, à Sion, CH-626.8.011.300-7, Rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion, institut de droit public. But: fournir des prestations en matière de révision au sens de l'art. 2 de la Loi fédérale sur l'agrément et la surveillance des réviseurs. Bases légales: Loi sur la gestion et le contrôle administratifs et financiers du canton du 24.06.1980 (LGCAF). Règlement du 20 mai 1981 concernant l'inspection cantonale des finances approuvé par le Grand Conseil du Canton du Valais. L'institut n'est pas doté de la personnalité juridique; il s'agit d'un service de l'Administration cantonale valaisanne organiquement autonome et indépendant. Personnes inscrites: Melly, Christian, de Vissoie, à Vissoie, chef de l'Inspection cantonale des finances, avec signature individuelle; Schnyder, Peter, de Erschmatt et Bratsch, à La Souste, Adjoint de l'Inspection cantonale des finances, avec signature individuelle.

Journal no 1841 du 20.11.2007
(04217286 / CH-626.8.011.300-7)